

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 2

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fossiles



Lors de la récente « Table ouverte » consacrée à la place des femmes dans la politique, un téléspectateur de Moutier a émis l'avis, pour le moins anticonformiste partout ailleurs qu'en Appenzell, que le suffrage féminin se résume à un gaspillage inutile : ça coûte cher d'envoyer les documents à double à chaque consultation, et les femmes votent de toute façon comme leur mari. S'il est vrai que la variété des opinions fait la richesse d'une société, réjouissons-nous que dans la forêt suisse on trouve encore quelques fossiles !

Appenzell, disions-nous :



mais c'est presque faire offense à nos confédérés « primitifs » de toujours les citer en matière de misogynie. Saviez-vous que la société de lecture Bach, à Trogen (AR), a décidé lors de sa dernière assemblée générale d'accepter des membres féminines ?

Rectificatif

Deux fâcheuses coquilles se sont glissées dans le numéro de janvier de FS. En p. 6, le deuxième intertitre évoquait, bien sûr, « les problèmes de la longévité ». Et en p. 21, à la fin du premier alinéa, c'est le « maternalisme », et non de « matérialisme » que Michèle Stroun voulait parler.

New Image



Quelle est la question « la plus intime et vitale dans notre société » ? Voyons : peut-être celle de l'équilibre entre égalité et liberté, ou entre économie et écologie, ou entre la dimension individuelle et la dimension sociale de nos vies ? Nullement, vous faites fausse route : la question la plus intime et vitale dans notre société est... « de quoi ai-je l'air ? » C'est un(e) certain(e) ? I. Vergne qui l'affirme, dans une circulaire adressée à la presse au nom de l'entreprise « Beauty Concept », département « New Image ». Si vous avez des problèmes existentiels, faites-nous signe, nous vous donnerons l'adresse.

Trop difficile



Réaliser l'égalité entre femmes et hommes, c'est trop difficile, ça demande trop de travail et ça fait perdre à l'administration du temps précieux, qui pourrait être consacré à d'autres tâches : donc, il vaut mieux laisser les choses aller leur bonhomme de chemin. Tel est, en gros, le sens de la réponse que le Conseil d'Etat vaudois a fait à une question de la députée Monique Mischler (soc.) s'enquérant des modifications législatives que le gouvernement pourrait entreprendre suite au travail de recensement des discriminations mené à bien par l'Association pour les droits de la femme sur une grande partie de la législation cantonale. Et pour bien faire comprendre sa pensée (?), le Conseil d'Etat conclut fort vaudoisement : « La sagesse commande, dans un tel domaine, de faire triompher le pragmatisme sur l'idéologie »...

COURRIER

Des actes... et des idées !

Dans son numéro d'octobre 1988, votre journal, sous la plume de Silvia Ricci Lempen, de Catherine Cossy et de Graziella Bezola, posait la question : que faut-il penser du mouvement « des paroles aux actes » et de son développement en Suisse romande ?

La lecture des différents articles de votre numéro d'octobre pourrait laisser percer un certain pessimisme car, dites-vous, « notre culture d'entreprise n'engage pas à une réflexion de fond sur la structure de l'économie et sur les moyens de faire aux femmes la place qui leur revient ».

A notre sens, c'est un peu l'histoire de la poule et de l'œuf qui se passe ici. Car c'est bien une réflexion sur la structure que le mouvement « des paroles aux actes » veut promouvoir. Mais il n'ignore pas que pour être suivie d'effets durables, cette réflexion doit être conduite au sein des entreprises et par les entreprises elles-mêmes. C'est pourquoi, pour nous, toute expérience si modeste soit-elle est bonne à faire si elle peut développer et soutenir la pensée qui mène à l'action.

Plus importante encore est la solidarité envers celles et ceux qui, collectivement ou individuellement, s'efforcent « de traverser la mer qui sépare le dire du faire ». Les ondes positives mobilisent les énergies et nous comptons bien sur votre journal pour le souligner.

Groupe romand d'accompagnement du mouvement « Des paroles aux actes »

Délai de rédaction pour le prochain numéro de Femmes Suisses : vendredi 10 février.



et le Mouvement féministe fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :
Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :
Michèle Michellod

Rédactrice responsable :
Silvia Ricci Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Corinne Chaponnière, Martine Chaponnière, Simone Chapis, Brigitte Mantilleri, Michèle Michellod, Brigitte Polonovski Vauclair, Edwige Tendon

Correspondantes cantonales : Catherine Cossy (Suisse alémanique), Cilette Cretton (VS), Béatrice Berset Geinoz (FR), Fabienne Vuilleumier-Künzi (JU-BE), Françoise Linder (VS), Irène Brossard (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Ricci Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Elisabeth Hallauer, (022) 42 64 60

CCP : 12-11 791-3

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Graphisme de la couverture : Atelier Orange, Elisabeth Ray-Ruey, Nyon

Maquette : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le Mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 45.-

Etranger : Fr. 51.-
renouvelés d'office, sauf dénonciations
préalables

Prix du numéro : Fr. 4.80

Copyright : Femmes suisses ©, 1989